

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1712**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Adjoint au responsable des ressources humaines

Nouvel intitulé : Adjoint au responsable des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Directeur de l'IUT de Villetteuse, Président de l'université de Paris I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315t Etablissement de la paie, recrutement du personnel et relations sociales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'adjoint au responsable des ressources humaines est un cadre d'entreprise amené à contribuer à l'élaboration d'une politique de Gestion des Ressources Humaines, et à produire et/ou mettre en œuvre les instruments de cette gestion.

L'Adjoint au Responsable des Ressources Humaines :

- Définit la politique de gestion des ressources humaines
- Planifie le projet RH et prévoit les modalités d'évaluation tout au long de sa réalisation
- Mène dans ce cadre des études dans les domaines de la formation et ingénierie de formation, de recrutement, du développement social, de la mobilité, de la politique salariale et gestion administrative du personnel, et de la gestion prévisionnelle des emplois et des carrières.
- Conçoit ou participe à la conception de la communication interne et/ou externe.

Le titre atteste que son titulaire doit : - Savoir proposer une politique de GRH qui réponde à des orientations prédéfinies

- Savoir conseiller et apporter les éléments utiles pour l'élaboration du projet d'entreprise en matière de formation et ingénierie de formation, de recrutement, du développement social, de la mobilité, de la politique salariale et gestion administrative du personnel, et de la gestion prévisionnelle des emplois et des carrières.
- Savoir présenter et expliciter les lignes directrices d'une politique RH

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'adjoint au responsable des ressources humaines travaille essentiellement en grande entreprise.

- Adjoint au directeur des Ressources Humaines - Responsable administratif du personnel, responsable de la gestion de l'emploi et des carrières, responsable de la gestion des cadres, responsable du recrutement, responsable du personnel, responsable de formation
- Consultant en gestion des Ressources Humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 2 séries d'évaluations portant sur les modules suivants :

1ère série : Economie du travail ; Psychosociologie ; Organisation et politique de Management ; Communication et Management ; Stratégie ; Environnement Juridique ; Environnement légal et institutionnel ; GRH et personnel ; Système d'information de la fonction RH ; Rémunération ; Conduite de projet ; Anglais

2ème série : Environnement social Européen ; Environnement légal et institutionnel ; Gestion prévisionnelle des emplois et compétences ; Mobilité ; Conflits et négociation ; Formation ; Entraînement entretien ; Conditions de travail ; Diagnostic et changement ; Conduite de projet ; Anglais ; Méthodologie

Des objectifs sont définis pour chaque module et font l'objet d'un contrôle continu des connaissances + mémoire de stage en entreprise

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	50 % d'universitaires, 50 % de professionnels (DRH et Consultants).
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE

X

idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

14 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

<http://www-fc.iutv.univ-paris13.fr/>

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE DE PARIS 13 Centre Formation Continue de l'IUT de Villette
99, avenue Jean-Batiste CLEMENT
93430 VILLETTANEUSE
Tél : 01 49 40 33 37 ou 01 49 40 32 82
Mail : secrfc@iutv.univ-paris13.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Sites : Saint Denis (93), Villette (93)

Historique de la certification :

Certification suivante : Adjoint au responsable des ressources humaines